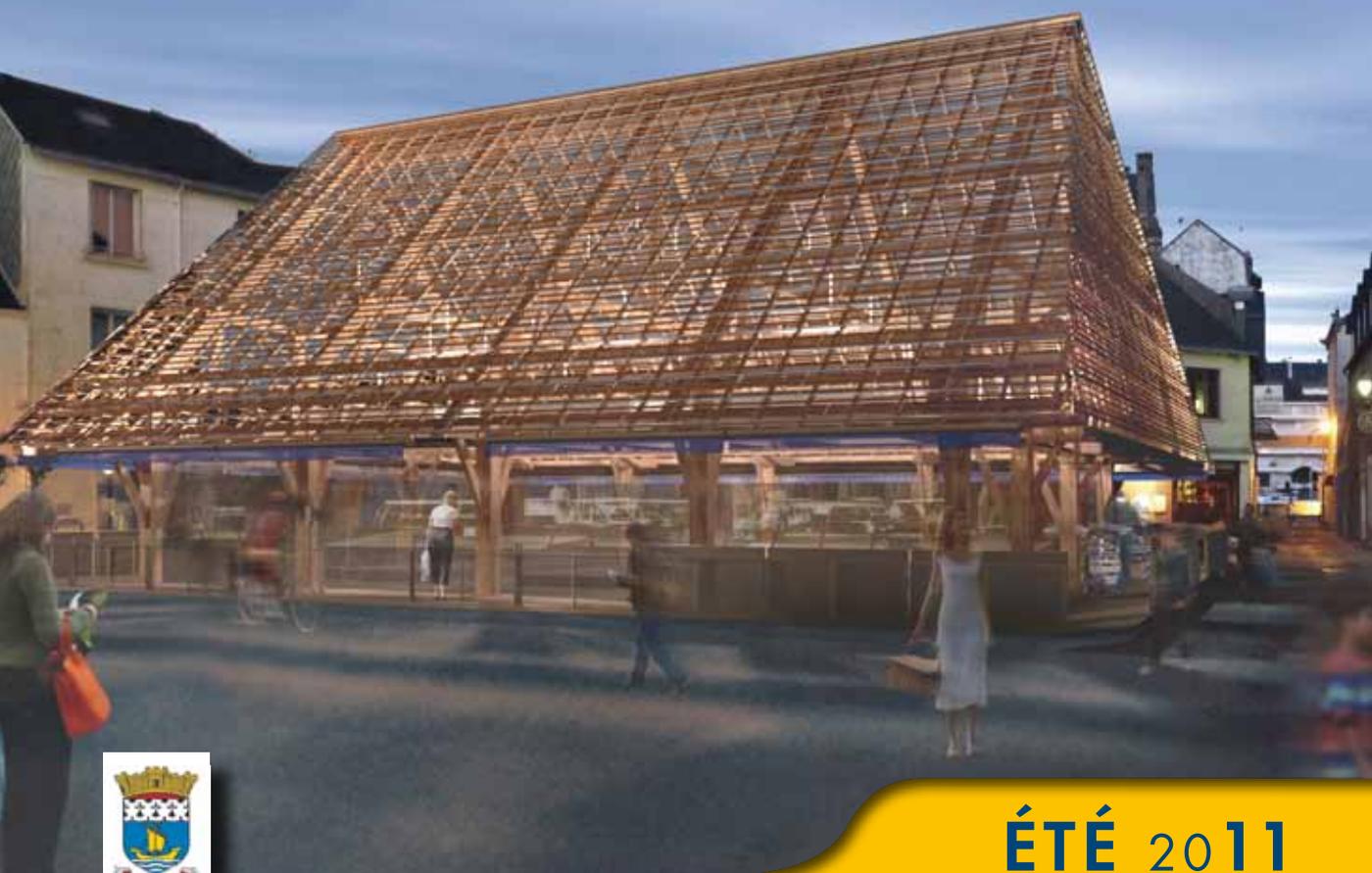


Le Pouliguen

mag

Cœur de Ville
un nouveau souffle



ÉTÉ 2011



- **Directeur de la publication :**
Yves Lainé
- **Rédactrice en chef :**
Brigitte Lamarthe
- **Co-Rédactrice en chef :**
Vanessa Plumas
- **Comité de pilotage :**
Dominique Bretaudeau,
Henri Broussard, Loïc Debatisse,
Pascale Guillot, Brigitte Lamarthe,
Jean-Pierre Macias, Laurence Magré,
Vanessa Plumas,
Jacqueline Quémard.
- **Iconographie :**
Ville du Pouliguen,
Cap Atlantique, Fotolia
Archives municipales, SNSM.
Création visuel dernière de
couverture : Offset 5

Mairie
17 rue Jules Benoît
44510 LE POULIGUEN
02 40 15 08 08

www.lepouliguen.fr
(site officiel du Pouliguen)
mairie@mairie-lepouliguen.fr
N°8 - Dépôt légal juin 2011

Tirage : 7 000 exemplaires

• **Distribution et réclamations :**
Ville du Pouliguen
communication@mairie-lepouliguen.fr

• **Réalisation et impression :**
© 2011 - La Nouvelle Imprimerie
siret : 424 925 287 00015

Ce magazine est imprimé avec des encres végétales sur papier issu de forêts gérées durablement.



Sommaire

EN VILLE	4
- Harmonie du mobilier urbain	
- Résidents secondaires : bienvenue chez vous !	
- La côte pour tous	
- Rafraîchissement du bassin de la promenade	
- Office de tourisme : à la pointe des nouvelles technologies	
- Prévention : reconnaître sa vitesse	
- Accueillir au mieux les camping-caristes	
- Le chiffre	
- En vacances, restez connectés !	
- Comment ça marche ?	
- Champion d'Europe	
- Inscriptions sur les listes électorales	
- Renforts saisonniers : sur terre et en mer	
- Des Pouliguennais d'avenir	
- Le boulevard Coubertin adouci	
ÉVÈNEMENT	9
- PLU : le renouveau du Pouliguen	
HISTOIRE	12
- HALLE : une histoire d'évolutions	
DOSSIER	13
- CŒUR DE VILLE : un nouveau souffle	
ENVIRONNEMENT	19
- Débroussaillage au naturel	
- Fleurissement : un concours pour embellir sa ville	
- Traitement des chenilles processionnaires	
INTERCOMMUNALITÉ	20
- Le tri des cartons facilité	
- Un « microclimat » sur la presqu'île ?	
- Je jardine sans pesticide, et vous ?	
SOLIDARITÉ	21
- Supplément de liens	
- De génération en génération	
- Besoin d'un coup de pouce pour la rentrée ?	
JEUNESSE / SPORT	22
- Jacques Launay	
- Semaine surfée pour les adolescents	
- Un espace jeunes en mode « adaptation »	
- Les Pouli'folies : le festival de l'enfance et de la jeunesse	
- Déplacement de l'accueil périscolaire	
- Vacances d'automne : grand écran pour les petits	
CULTURE	24
- Et si on chantait ?	
- Agenda des expositions	
- S'évader avec « Lecture à Nau Plage »	
- Grands amateurs de piano : les récitals d'été	
MOT DE L'OPPOSITION	26
PRATIQUE	26
- Bruits : rappel de la réglementation estivale	
ÉTAT CIVIL	27
VIE ASSOCIATIVE	28
- 10 ^{ème} fête de la bière	
- Mobilisation pour le téléthon	
- Associez-vous !	
ENQUÊTE	29
AGENDA	31

Édito

Au fil des saisons, le monde se transforme à un rythme accéléré.

Notre territoire aussi évolue. Nous devons, comme ailleurs, nous adapter, notamment aux nouvelles conditions économiques, sociologiques, environnementales.

L'année 2011 est importante : nous entreprenons le chantier de la rénovation des halles, indispensable pour la mise aux normes de certains paramètres. Par son architecture, ce monument sera emblématique pour la ville.

Nous avons terminé les rues de la Gare, Maréchal Joffre, Paul Lesage, et le boulevard Coubertin. Nous débutons cet automne la rue du Bois, les abords de la Chapelle Sainte-Anne, et du futur musée des jeunes artistes peintres.

Les travaux immobiliers rue du Croisic devraient commencer en cette fin d'année. Ils donneront bientôt naissance à des logements locatifs sociaux de qualité, permettant notamment à des jeunes de vivre au Pouliguen.

La révision du Plan local d'urbanisme prend forme et la première réunion publique aura lieu fin septembre. À travers cette approche globale du territoire, nous pouvons imaginer ensemble l'avenir du Pouliguen. D'autres projets avancent favorablement comme le confortement et le rehaussement des digues de l'étier en collaboration avec les Villes de La Baule et de Guérande.

Nous innovons à nouveau dans la culture avec un festival de chants à l'automne. Les sportifs et les jeunes ne sont pas oubliés non plus.

2011 est une année riche en changements à la recherche d'un équilibre pour le bien-être de tous.

Chères Pouliguennaises, chers Pouliguennais, participez, vous aussi, à la qualité de votre ville par votre action citoyenne.

Bon été.



Yves LAINÉ
Maire du Pouliguen



Harmonie du mobilier urbain

Aux abords de la plage du Nau, 21 nouveaux bancs scrutent désormais l'horizon. Blancs, et résolument modernes, ils viennent s'harmoniser avec le reste du mobilier de la baie. Dans le bois, la dizaine de bancs bordant les allées a été rénovée. Quatre tables de pique-nique, en matière recyclée, ont également été installées. Sur la promenade, la rambarde sera restaurée en novembre. Les 600 mètres d'ouvrage seront retirés, décapés puis traités. Actuellement vert, le garde-corps sera repeint en blanc dans la continuité de la rambarde, côté quai. Les travaux dureront six à huit semaines. Pendant cette période, une barrière de protection sera mise en place. Le coût de l'opération s'élève à 68 000 euros, pris en charge par le SIVU* du port.

*SIVU : Syndicat intercommunal à vocation unique

Résidents secondaires bienvenue chez vous !

La municipalité recevra les résidents secondaires le 5 août. Moment d'échange privilégié entre élus et habitants, c'est également l'occasion de faire le point sur les projets de la Ville. La commune compte environ 3 500 résidences secondaires. **RDV le vendredi 5 août, 18h, à la salle des fêtes André Ravache.**



La côte pour tous

Le Pouliguen compte 2,5 km de sentier côtier.

Chaque année, des milliers de promeneurs l'empruntent. Sur ce parcours, une cinquantaine de mètres demeurait difficile et dangereuse au niveau de la baie de la Bonne-Vierge. Entre la falaise et l'une des habitations riveraine, le passage se frayait un chemin... de plus en plus restreint. La roche est effectivement friable et l'action conjuguée des intempéries, et des promeneurs, fait reculer la côte. La Ville a acquis 60 m² de parcelle privée, à titre gratuit. Le passage a pu être élargi, rendant la portion accessible à tous, et notamment aux personnes à mobilité réduite. En retour, un muret de pierre a été élevé afin de respecter l'intimité des occupants de la villa, et ce, dans la continuité de l'existant. Le montant total des travaux s'élève à 43 000 euros TTC.



Rafrâichissement du bassin de la promenade

Aux abords du petit bassin, quelques aménagements ont été opérés.

La cabine téléphonique a été retirée. Les bordures parisiennes grillageant les quatre coins de l'enceinte ont été supprimées. Une végétation sobre est venue remplacer les haies particulièrement denses. La boîte aux lettres a été déplacée hors du petit parc. Le panneau d'affichage, qui pouvait masquer la vue sur la promenade a également été transféré devant les sanitaires. Ces agencements, aussi simples soient-ils, font toute la différence et viennent souligner le charme de ce lieu authentique.

Office de tourisme : à la pointe des nouvelles technologies

Le guide papier des animations, diffusé par l'Office de tourisme, liste l'ensemble des manifestations organisées sur la commune pendant l'été. Il est désormais marqué d'un flashcode. Ce code barre « intelligent » permet de visualiser le programme sur son téléphone portable.



L'Office lance également son application mobile d'e-tourisme nommée « Céou ». Elle permettra aux visiteurs d'obtenir toutes les informations nécessaires à leur découverte du Pouliguen directement sur leur téléphone, géolocalisation en plus. Avec plus de 45 000 visites en 2010, le site www.tourisme-lepouliguen.fr a enregistré une hausse de fréquentation de 65 %. Autre nouveauté : l'Office sort la première médaille de la Ville frappée par la Monnaie de Paris. Disponible pour deux euros, ce petit cadeau deviendra sans nul doute un formidable porte-bonheur.

Renseignements : 02 40 42 31 05
contact@tourisme-lepouliguen.fr

Prévention : reconnaître sa vitesse

Deux nouveaux panneaux ont émergé en ville. Le premier se situe boulevard de l'Atlantique, aux abords du camping des Mouettes et des commerces. Le deuxième est installé avenue de l'Océan, en amont du centre-ville. Les deux indiquent aux automobilistes et aux cyclomoteurs la vitesse à laquelle ils roulent, et visent à sécuriser les piétons.

Grâce à ces appareils, la Ville peut également collecter de nombreuses données utiles lors de projets d'aménagements. Le coût total de l'équipement s'élève à 5 700 euros.

Police municipale : 02 40 15 15 81
policemu@mairie-lepouliguen.fr



Accueillir au mieux les camping-caristes



À partir du mois d'octobre, la Ville aménagera au camping du Cléin, une aire spécialement dédiée aux camping-caristes. 13 emplacements seront réservés à ces amoureux du voyage. Eau, électricité et commodités, le projet tiendra compte des suggestions de confort précisées par les associations de camping-caristes. Afin que le maximum de touristes itinérants bénéficie des installations, la durée de stationnement sera limitée à deux nuitées.

La France est le premier marché mondial de camping-cars. 500 000 véhicules circulent en Europe dont 200 000 en France. La dépense moyenne par équipage est de 50 euros. 88 % des achats sont effectués sur la commune d'accueil.

Le chiffre :

250 c'est le nombre de personnes qui se sont retrouvées au forum jobs d'été, organisé fin mars par le Point information jeunesse (PIJ).



20% ont décroché un emploi saisonnier, ou ont prévu de développer un projet de bénévolat.

Tous les jeunes de moins de 18 ans ont reçu une information visant à les préparer à une première expérience professionnelle. 42 se sont inscrits en tant que baby-sitters sur une liste consultable au PIJ.

PIJ - 1 rue Paul Lesage - 02 40 01 54 07
pointinfojeunesse@mairie-lepoulguen.fr
 Retrouvez le PIJ du Poulguen sur Facebook

En vacances, restez connectés !

Les deux campings municipaux sont désormais équipés de bornes WIFI. Chacun peut se connecter à Internet depuis sa toile de tente. Les cinq premières minutes sont gratuites, le temps par exemple, de consulter ses mails de la journée.



Pour les internautes plus assidus, des forfaits à la carte sont disponibles, allant de deux euros pour une heure, à 35 euros pour le mois. Entre deux, les campeurs choisiront peut-être la formule à 15 euros pour une semaine.

Camping du Cléin : 02 40 42 43 99
leclein@mairie-lepoulguen.fr

Camping des Mouettes : 02 40 42 43 98
lesmouettes@mairie-lepoulguen.fr



Le 9 mai dernier, Le Conseil municipal des jeunes organisait les animations de la Fête de l'Europe

Comment ça marche ? Le Conseil municipal des jeunes

Le Conseil municipal des jeunes (CMJ) permet aux jeunes pouliguennais de participer activement à la vie de leur commune. Ils peuvent s'exprimer, donner leur avis, être informés, proposer des idées, mener ensemble des actions. 29 jeunes sont élus par leurs camarades de classes. Sont concernés les élèves de CM2, 6^{ème}, 5^{ème}, des établissements publics et privés. La durée de mandat est fixée à deux ans (un an pour les 5^{ème}). Les jeunes élus sont invités à préparer un programme d'ac-

tions. Les projets sont alors répartis en quatre groupes de travail : les « commissions ». Ces commissions se réunissent en mairie, après les cours, toutes les trois semaines (hors périodes scolaires). Trois séances plénières ont lieu dans l'année. Se présenter au Conseil municipal des jeunes est un engagement. C'est aussi un formidable moyen de sensibilisation à la citoyenneté.

Les prochaines élections ont lieu en octobre.

Champion d'Europe

Du haut de ses 16 ans, Brewal Naël cumule déjà sept ans d'expérience nautique au sein du CNBPP.

Cette saison, il a remporté avec son partenaire, Elliott Morice, le titre de champion d'Europe, en Italie, à bord d'un mono-coque « Equipe ». En véritable passionné, Brewal s'entraîne deux à trois fois par semaine au Poulguen : « J'aime

la sensation de vitesse et l'esprit d'équipe qui règne au club ».

Le jeune sportif vise déjà les prochains championnats d'Europe mais cette fois dans la catégorie « 420 » (dériveur de 4,20 mètres).

CNBPP : 02 40 42 32 11
contact@cnbpp.fr

Inscriptions sur les listes électorales

En 2012, deux élections :
 les Présidentielles et les Législatives.

L'inscription sur les listes électorales ou la modification de données (état-civil, adresses, etc.) doivent s'effectuer auprès du service élections de la mairie avant le 31 décembre 2011. Ces démarches permettront le bon achèvement de la nouvelle carte d'électeurs.

Service élections : 02 40 15 15 85





Renforts saisonniers : sur terre et en mer

L'été, la commune voit sa population démultipliée. De 5 000, elle peut atteindre 40 000 habitants. Pour faire face à cette fréquentation, la Ville renforce ses services propreté urbaine, espaces verts, voirie, bâtiments, festivités, animation jeunesse et sport. Du person-

nel est recruté afin d'entretenir les campings, les espaces naturels, de surveiller la voie publique, d'assurer la traversée du chenal en navette, ou encore d'accueillir les sportifs sur les terrains de tennis municipaux. Au total, 85 emplois saisonniers sont créés. Par ailleurs,

deux CRS maîtres-nageurs sauveteurs (MNS) et un sauveteur qualifié garantissent la sécurité des baignades sur la plage du Nau. Une vedette de la SNSM et son équipage assurent quant à eux la surveillance des plaisanciers en mer.

Des Pouliguennais d'avenir

Le 13 mai dernier, deux jeunes Pouliguennais se sont vus remettre la médaille de bronze au concours départemental des meilleurs apprentis de France.

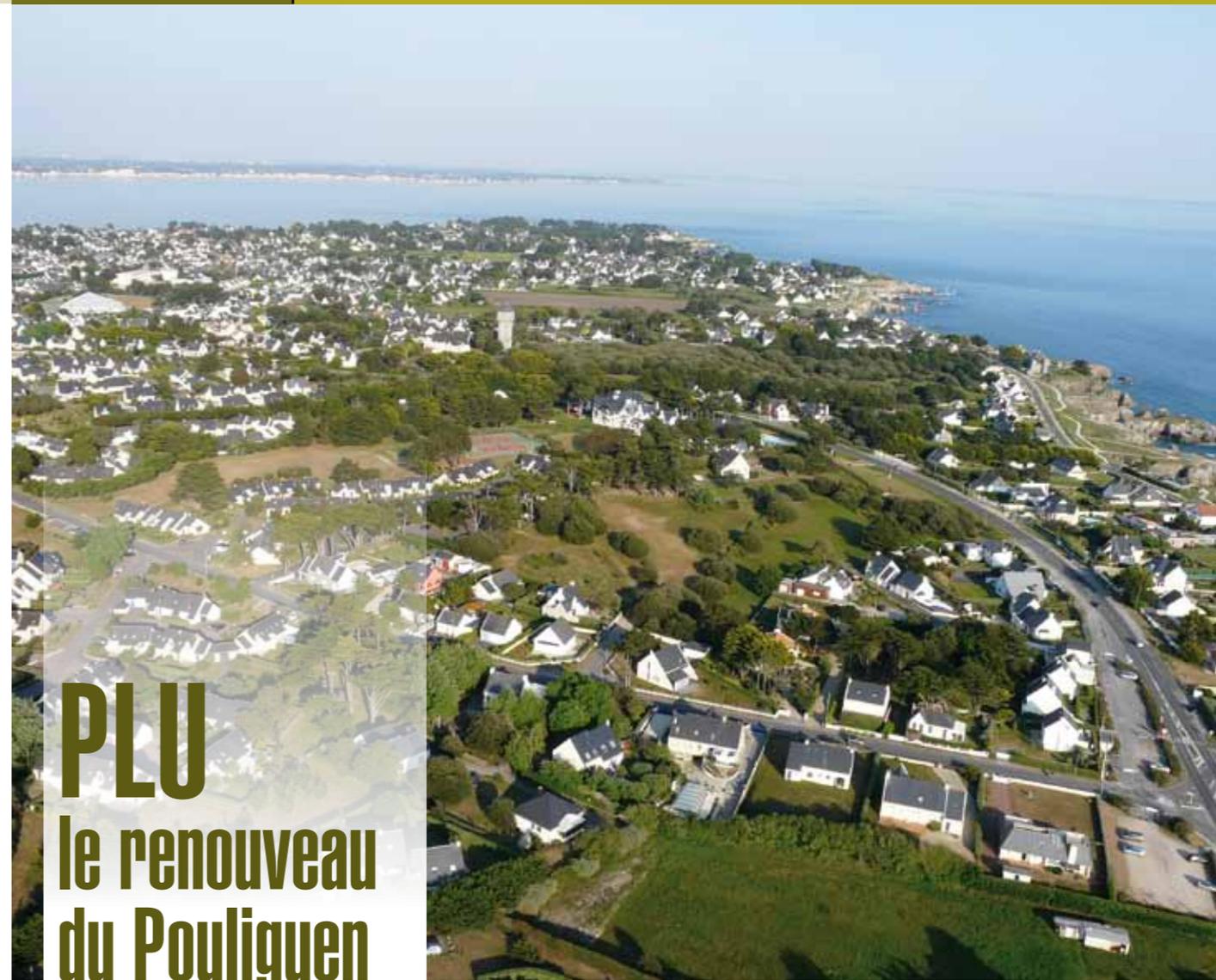
- Alexandre Beduneau étudie la chaudronnerie à l'AFPI de Saint-Nazaire.
- Emilie Forget suit les cours de l'Institut de formation nazairien « Corps et beauté » (IFCB).

Le boulevard Coubertin adouci

Axe de transit important, le Boulevard Coubertin est emprunté par les automobilistes, les cyclistes et les piétons.

Afin de limiter les risques liés à cette fréquentation, une rénovation en profondeur était nécessaire. Débutés en octobre 2010, les travaux se sont achevés en mai. Les réseaux électriques et téléphoniques ont été enfouis. Le

point d'apport volontaire a été enterré. Les trois carrefours ont été surélevés. Une zone 30 a été instituée. Les priorités à droite ont été rétablies et huit candélabres éclairent désormais la voie. Un parking végétalisé offre une vingtaine de places. Une rampe d'accès a été construite afin de rendre le cimetière accessible à tous. La plantation de cyprès matérialise d'ailleurs la nouvelle entrée principale. 11 magnolias nantais donneront des fleurs blanches parfumées au printemps. Le montant total de l'opération s'élève à 150 000 € HT.



PLU le renouveau du Pouliguen

Le Plan local d'urbanisme (PLU) dessinera la commune pour les 15 années à venir. Plus qu'un simple document administratif, il est l'expression d'un projet de territoire. Chaque PLU est particulier et celui du Pouliguen se distinguera par sa définition pointue, son approche environnementale et patrimoniale.

Une Ville se mesure à l'ambition qu'elle souhaite donner à son développement. Le Plan d'occupation des sols (POS) du Pouliguen date de 1994. Si des modifications ont permis

de le faire évoluer, la Ville a souhaité engager une dynamique globale de projet et lancer la révision générale d'un nouveau PLU.

L'objectif est de renouveler, développer et améliorer en s'appuyant sur les atouts qui fondent l'attractivité du Pouliguen. La réflexion sur le devenir de la commune est structurée autour de trois enjeux clés :

- assurer le développement communal dans le respect de la capacité d'accueil et de l'environnement ;
- conforter et renforcer l'activité économique locale ;
- garantir un cadre de vie de qualité.

LE PLU, UN OUTIL DE DÉVELOPPEMENT

- stratégique, il dessine la commune pour les années à venir ;
- opérationnel, il est un guide d'aménagement de toutes les opérations futures engagées sur le territoire de la commune ;
- juridique, il garantit le respect du projet global.

PLU : un développement sur mesure

L'une des particularités du PLU pouliguennais réside dans la géographie du territoire. Le Pouliguen est en effet une petite commune (439 hectares), presque entièrement urbanisée, à l'interface entre marais et littoral, reliés par l'étier. Cette spécificité conduit à imaginer un projet principalement orienté vers le renouvellement urbain.

Une analyse urbaine et paysagère fine permettra d'identifier le potentiel de la commune (« dents creuses », friches urbaines, etc.).

AEU : la nature de l'urbanisme

La Ville a souhaité inscrire son développement dans une démarche environnementale. Pour cela, elle s'est engagée à mener une Approche environnementale de l'urbanisme (AEU, initiée par l'ADEME). Avec cette commande, la Ville marque son territoire d'une empreinte verte. Encadrant l'ensemble des études, l'AEU offrira un axe de concertation pertinent et permettra de conduire des arbitrages : quel site urbaniser ? Comment utiliser au mieux l'espace disponible ? Quelle place réserver aux piétons et aux cyclistes ?

Les réflexions liées à la gestion des déplacements, et à l'énergie seront approfondies.

AVAP : l'authenticité préservée

La Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP) couvre actuellement près de 20 % de la commune. Des évolutions dans les modes de vie ont fait émerger de nouvelles problématiques.

Passer d'une ZPPAUP à une Aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine (AVAP) permettra notamment de concilier protection du patrimoine bâti et intégration d'éléments relatifs à la production d'énergie renouvelable.



Les grandes phases d'élaboration du PLU

L'élaboration du PLU se déroule selon un phasage réglementé :

- 1 **Diagnostic : courant 2011** : Le diagnostic territorial s'attachera à dresser un portrait complet du territoire. Il permettra d'identifier les enjeux majeurs. Il s'appuiera sur les études disponibles (SCOT, inventaire zones humides, etc.). Le diagnostic sera présenté en réunion publique et en Conseil municipal.
- 2 **Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) : début 2012** : Pièce centrale du dossier de PLU, le PADD exprime le projet communal. Il constitue le cadre de référence et de cohérence pour les différentes actions d'aménagement. Il sera présenté en réunion publique et en Conseil municipal.
- 3 **Traduction réglementaire** : Le bureau d'études Citadia produira le règlement d'urbanisme et les documents graphiques.
- 4 **Dossier d'arrêt** : Il comprendra le rapport de présentation, le PADD, le règlement d'urbanisme. Le dossier sera présenté en réunion publique et en Conseil municipal.
- 5 **Enquête publique** : La parole est donnée aux habitants. Le public peut réagir et s'exprimer auprès du commissaire - enquêteur. Le rapport du commissaire - enquêteur rendu, le projet de PLU peut alors intégrer ou non certaines de ces modifications. Il sera ensuite soumis à l'approbation définitive du Conseil municipal.
 - L'approbation du PLU est programmée pour 2013

Les acteurs du projet

La Ville a mandaté le bureau d'études Citadia pour mener l'ensemble des études nécessaires à la révision du PLU et de l'AVAP. Ce cabinet d'urbanisme réunit les compétences pluridisciplinaires nécessaires (environnement, paysagisme, énergie, transports et déplacements). Citadia s'est associé au cabinet Ponant, spécialiste de l'architecture du patrimoine. Un comité de pilotage regroupant élus et techniciens suivra toutes les phases des études. Les institutions (Etat, Cap Atlantique, Chambres consulaires...) seront consultées. Les grandes étapes de validation seront débattues en Conseil municipal.

Les Pouliguennais seront pleinement associés à la démarche et consultés à travers des réunions publiques, lors de trois grandes phases : diagnostic, PADD, et arrêt du PLU. Une enquête publique sera ouverte pendant un mois avant l'approbation définitive. L'évolution du projet pourra être suivie à travers les éditions municipales et le site internet de la Ville. Une exposition sera également mise en place. Elle s'enrichira au fur et à mesure de l'avancement du projet.

Dans le cadre de l'Approche environnementale de l'urbanisme, la Ville a pris l'option originale d'organiser trois ateliers. Une quinzaine de personnes référentes se réuniront pendant la première phase de concertation sur les thématiques suivantes :

- 1 **gestion des déplacements et du stationnement ;**
- 2 **énergie, formes urbaines et consommation d'espace ;**
- 3 **trame verte et bleue (corridors écologiques).**

Plan de financement prévisionnel

La Ville a choisi de traiter l'ensemble des problématiques d'aménagement du territoire. Cette méthode de marché unique permet de mieux articuler les études, d'optimiser les résultats, et d'alléger les coûts. Le budget est fixé à 116 000 €. Trois subventions pourront émaner de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), du Ministère de la Culture et de la Communication, et de l'État à travers la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM).

Points de vue

« Le PLU répondra aux questions concernant les zones à urbaniser, les zones naturelles et leur protection, le renouvellement urbain, le droit à construire, dans le cadre du développement durable. La participation des habitants aux réunions est essentielle. Des registres sont également mis à disposition en mairie pour recueillir les différents avis ».

Philippe David, Adjoint à l'urbanisme

« La commune du Pouliguen est porteuse d'un projet de territoire ambitieux et passionnant, tant sur le plan urbanistique qu'environnemental, et se situe à un moment clé de son évolution ».

Christopher Rutherford, directeur de l'agence Grand-Ouest de Citadia, en charge du PLU.

« Les élus et les habitants sont les garants du maintien d'une culture et d'une tradition vivante. Une protection est souvent source de re-création d'une culture locale vivante ».

Cabinet Ponant, chargé de l'élaboration de l'AVAP

PLU : Plan local d'urbanisme

AEU : Approche environnementale de l'urbanisme

PADD : Projet d'aménagement et de développement durable

ZPPAUP : Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager

AVAP : Aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine

RÉUNIONS PUBLIQUES : PRÉSENTATION DES DIAGNOSTICS

PLU : vendredi 23 septembre 2011, 18h, salle des fêtes

AVAP : vendredi 30 septembre 2011, 18h, foyer



Au bout de la rue du centre, on distingue la chapelle

HALLE une histoire d'évolutions

Le recueil « Notices sur le département de la Loire Inférieure », 1^{ère} partie, publié à Nantes en 1832, nous apprend que « quoique Le Pouliguen... dépende de Batz, il porte le nom de ville. Il s'y tient un marché tous les dimanches matins ». Après cette publication, il fallut cinquante ans pour abriter ce marché.

Un marché dans une église

C'est en 1883 que cette manifestation commerciale s'installa dans l'église désaffectée depuis 1864. Les études préalables aux réparations furent confiées à l'architecte François Bougouin. Le marché couvert, comme on l'appela alors, entra en service le dimanche 13 juillet 1884. Cet aménagement provisoire dura une vingtaine d'années. On imagine que les installations n'étaient guère adaptées aux différents commerces pourtant alors peu variés, mais, en raison de l'essor du tourisme, il fallait tenir compte du goût des « étrangers habitués à un plus grand luxe ».

L'air du temps

Le Conseil municipal décida la démolition du bâtiment et la construction de halles modernes en 1913 sur les plans de M. Deligny, architecte. Suivant les modes de l'époque on utilisa largement le métal, tandis que la maçonnerie était en brique et la couverture en ardoise. La structure métallique nécessitait un entretien qui fut apparemment retardé pendant la Grande Guerre, mais impossible à réaliser pendant de longues années du fait de la seconde guerre mondiale et des difficultés d'ordre économique qui la suivirent.



La halle construite en 1913

Au printemps 1972, la commission municipale des travaux considéra qu'il était très dangereux de poursuivre l'activité du marché dans ce bâtiment devenu vétuste. Aussi a-t-on décidé la démolition du bâtiment et le transfert des installations du marché provisoirement dans l'ex-garage de l'Océan, aujourd'hui salle Marcel Baudry, à l'automne 1973.

Une place vivante

Il fut décidé en conclusion des débats du Conseil du 3 septembre 1973 : « les halles constituant un pôle d'attraction vivant dans le centre de la ville du Pouliguen, situées à la fois près du port et à quelques centaines de mètres de la plage, il apparaît impératif pour l'intérêt public que soient reconstruites les halles au même endroit. ». C'est ainsi que le bâtiment actuel fut construit sur les plans de M. Jauny, architecte. En 1975, le bulletin municipal précise : « La Place du Marché va donc retrouver toute son activité passée, ce qui satisfera tous les commerçants de ce quartier. L'architecture de ce bâtiment rappelle celle des vieux marchés bretons ».

Intérieur de la halle en 1913



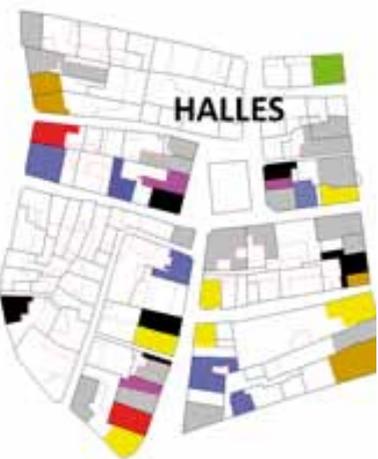
Cœur de Ville un nouveau souffle

En octobre prochain, la place des halles entamera sa grande remise en forme. En plus de ce projet moteur, la Ville multiplie les actions en vue de revaloriser le cœur du Pouliguen. Elle apporte notamment un soin particulier aux axes qui aborde le centre : les rues Joffre, Lesage, les rues de la Gare et du Bois. Acteurs du dynamisme de la commune, les commerçants sont associés à la démarche. Présentation d'une vision tournée vers l'attractivité.

Halle place à l'audace

La halle occupe une position stratégique dans la commune. Depuis la place, l'animation commerciale irrigue les rues et ruelles adjacentes. En période estivale, le marché accueille les chalandiers quotidiennement.

Hors saison, la halle est ouverte 6/7J. Selon la Chambre de commerce et d'industrie de Nantes Saint-Nazaire (CCI), la zone de chalandise regroupe une population de plus de 12 500 habitants. La halle du Pouliguen est ainsi largement fréquentée à l'année.



Depuis la place des halles, le commerce rayonne.

Une réhabilitation, et bien plus encore

Le bâtiment actuel date de 1974. Si la construction possède des qualités telles que son ossature en bois, les installations ne répondent plus aujourd'hui pleinement aux normes en vigueur, et notamment celles liées à l'accessibilité. La Ville a décidé d'accompagner le projet de réhabilitation d'une ambition forte d'attractivité.

Naissance d'un écrin

Début 2010, la Ville reçoit cinq propositions de cabinets d'architecture. Le jury de concours, composé d'élus, d'architectes et de commerçants pouliguennais, vote à l'unanimité pour le projet du bureau nantais, Berranger et Vincent. Les caractéristiques présentées répondent parfaitement au cahier des charges. La charpente est conservée, de même que la particularité « plein vent ». La convivialité du marché est ainsi préservée. Mais là où le dessin se distingue, c'est pour sa toiture transparente. Ce concept, simple et épuré, résout à lui seul plusieurs problématiques : déclo-



Le projet de la future halle



La halle actuelle date de 1974



Dallage en granit gris



Les rideaux seront tissés dans une maille inox fine

sonnement de la place, luminosité et démarche durable. Résolument moderne, l'esquisse promet de devenir un bâtiment de caractère pour le marché. La Ville relève le défi de se doter d'un bijou d'originalité au cœur de son centre historique. Emblématique, l'édifice tend à participer au développement économique et touristique de la commune. Le projet des halles est né.

Des bases solides

Du sol au plafond, le projet global prévoit une rénovation en profondeur de la halle et de la place. L'une des priorités est de diriger les eaux usées vers le réseau adapté. La place sera dallée de pavés de granit gris, avec la technique de « l'opus romain ». Cette technique, datant de l'Antiquité, consiste en un assemblage réglé de trois pavés rectangulaires de tailles différentes. Sous la halle, le carrelage offrira des propriétés antidérapantes. Les marches seront remplacées par des pentes en vue de rendre le marché ac-

cessible à tous. Tandis que les étals centraux seront conservés, les périphériques seront réadaptés. En acier inoxydable, ils répondront aux normes d'hygiène. La cohérence de leur forme apportera une harmonie complète au projet. La charpente sera renforcée et sablée afin de recouvrer un aspect naturel.

Une ambiance lumineuse

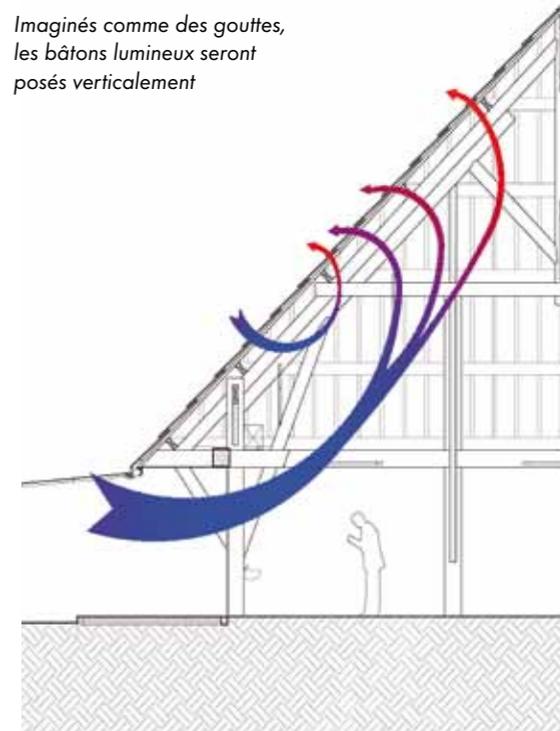
En journée, l'éclairage sera principalement naturel, du fait de la toiture transparente. Un complément de luminaires sera posé en bas de toiture afin d'éclairer les étals et le cheminement, dans le respect de la réglementation en faveur des personnes à mobilité réduite. Le soir, le bâtiment bénéficiera d'une mise en lumière visible depuis l'extérieur. Une ambiance diffuse sera créée par des bâtons lumineux fins et discrets à faible consommation. Afin de clore la halle, des rideaux ajourés seront installés.

Une couverture aérienne

Pour la toiture, le verre a été privilégié au polycarbonate pour sa résistance aux rayures et dans le temps. Pas d'effet de serre. La question

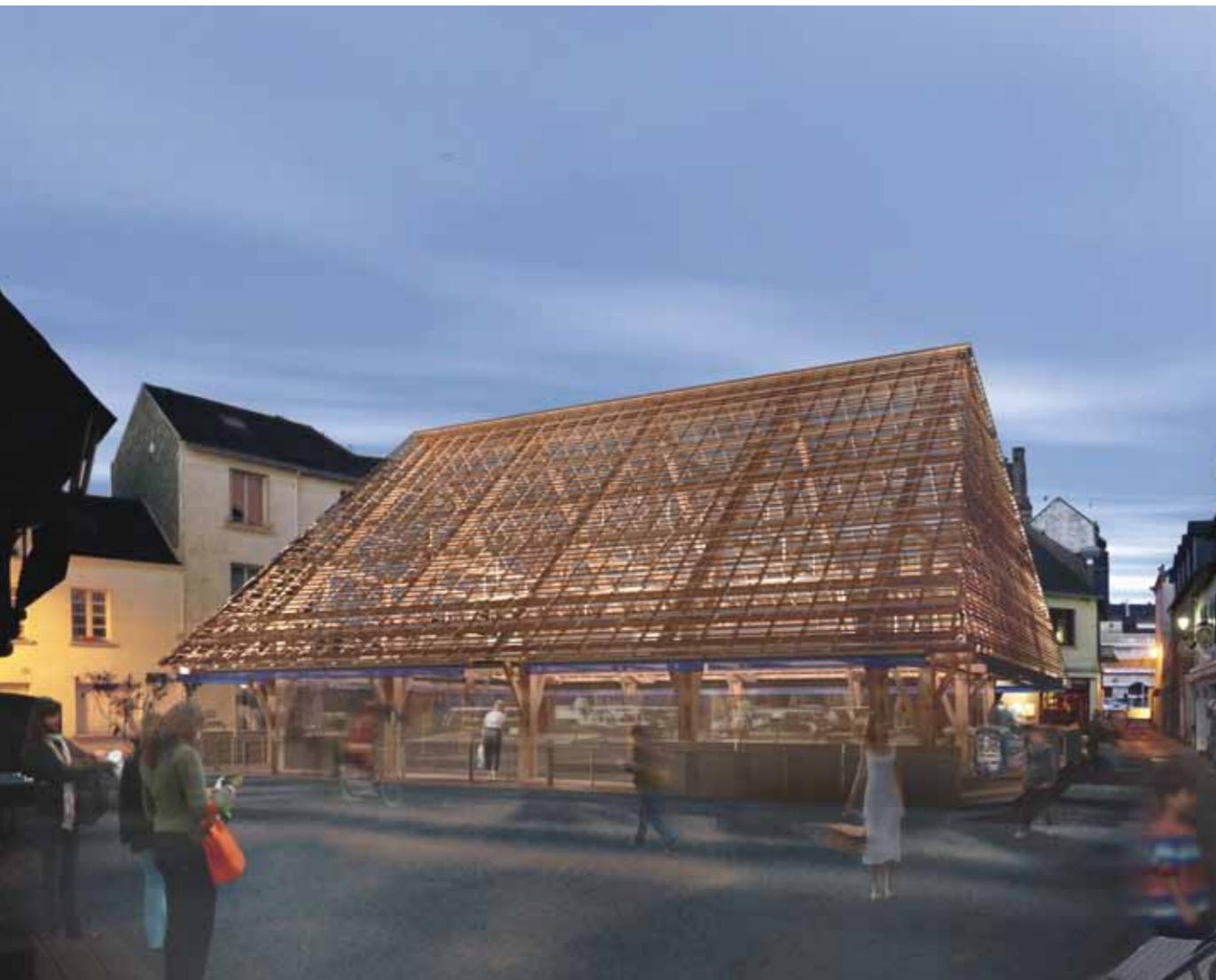


Imaginé comme des gouttes, les bâtons lumineux seront posés verticalement



Traitement de l'eau, optimisation de l'éclairage et ventilation naturelle offrent une qualité environnementale au projet

a été soumise au Cabinet suisse SORANE, l'un des rares spécialisé dans le comportement thermique des ouvrages de plein air. Le projet pouliguennais a été modélisé en 3D et confronté à l'ensemble des données climatiques connues à l'année. Une ouverture mobile du faîtage sera mise en œuvre et permettra une ventilation naturelle. Les éléments verriers seront dissociés en vue d'une aération optimale. Les liteaux de bois ombrageront subtilement la surface. La fréquence de nettoyage de la toiture a été estimée par des spécialistes : une fois par an pour l'extérieur, et une fois tous les deux ans pour l'intérieur.



La mise en lumière de la halle créera une ambiance diffuse sur la place et participera à son animation.

Des services supplémentaires pour tous

La Ville a investi, il y a deux ans, dans une maison d'habitation située 6 place des Halles. Si les étages sont loués, le rez-de-chaussée lui, recevra le placard technique renfermant les compteurs électriques.

Il accueillera également un local de stockage de 18 m². Les commerçants pourront y déposer bacs et autres rolls. Un vestiaire de 7 m² sera mis à leur disposition. Un espace de 18 m² sera réservé aux poubelles.

Enfin, un sanitaire automatisé, accessible aux personnes à mobilité réduite, viendra compléter le dispositif déjà en place.

Période de travaux : les services maintenus

Les travaux débiteront en octobre. La Ville a demandé à ce que leur durée soit limitée à huit mois maximum. Le Cabinet d'architectes a programmé la fin du chantier en avril 2012. Durant cette période, le marché sera transféré dans la salle Marcel Baudry. Les commerçants des produits de la mer s'installeront à l'entrée de la salle. Les jours d'ouverture : du mardi au dimanche.

L'accessibilité aux commerces du pourtour des halles sera quant à elle optimisée. Une signalétique invitera les visiteurs à se rendre sur la place.

Points de vue



« Plus qu'un concept architectural, notre projet est imaginé en vue de redonner vie à la place ».

Jérôme Berranger,
architecte

En 2010, le cabinet Berranger et Vincent a été sélectionné pour les albums des jeunes architectes et paysagistes. Cette sélection est restreinte à une dizaine de cabinets en France chaque année. Elle est proclamée par le Ministère de la culture. En 2004, le bureau nantais avait reçu le prix national de la première œuvre, décerné également par le Ministre de la culture.

« Il faut absolument œuvrer pour que la commune retrouve son dynamisme. Ce projet est audacieux, original, avant-gardiste. C'est vrai. Mais, c'est justement ce qui fera de la halle du Pouliguen, un lieu incontournable ».

Yves Lainé,
Maire du Pouliguen



« C'est le bon moment pour mettre en œuvre ce projet. Il contribuera à rendre la place lumineuse et ouverte, à l'image de l'esprit du marché. Je suis particulièrement motivé. Nous avons la chance d'exercer notre activité au sein d'une commune qui a la volonté d'investir dans son commerce ».

Damien Rio,
producteur de légumes et fruits rouges, présent sur le marché depuis 1968



En chiffres

Surface de la place : **900 m²**

Superficie de la halle : **370 m²**

Commerçants abrités sous la halle : **20**

Population estimée dans la zone de chalandise : **12 500**

Estimation des dépenses prévisionnelles : **896 000 €**

Subventions prévisionnelles : **488 000 €**

Les dates clés de la concertation

26 septembre et 19 décembre 2008, 19 mai 2009 : réunions d'un groupe de travail, composé d'élus, de techniciens et de représentants des commerçants. Élaboration des grands principes du projet : maintien de la halle sur la place, réhabilitation privilégiée à la destruction.

10 novembre 2009 : désignation d'un collège d'élus pour le jury de concours, par le Conseil municipal.

26 janvier 2010 : arrêté du Maire complétant le jury de concours par un collège de cinq architectes extérieurs, un représentant des services sanitaires et des représentants des commerçants.

3 février et 12 avril 2010 : réunion du jury pour le concours d'architecte.

20 décembre 2010, 17 mars et 5 avril 2011 : réunions avec les commerçants des halles.

30 mai 2011 : réunion avec les commerçants du pourtour des halles.

Mercredi 6 juillet 2011 : présentation publique, 18h, salle des fêtes.



Arrivées en ville

Quel est le point commun entre les rues de la Gare, Joffre, Lesage et la rue du Bois ? Ce sont les axes qui communiquent avec le centre-ville.

- Au premier semestre 2010, la rue de la Gare se découvrait un nouveau visage.
- Le chantier dans les rues Joffre et Lesage s'est achevé fin juin dernier.
- En octobre 2011, ce sera au tour de la rue du Bois de bénéficier d'une rénovation. La voie sera placée en

« zone de rencontre ». La priorité sera donnée aux piétons et cyclistes. La vitesse des véhicules sera limitée à 20 km/h. Les trottoirs seront effacés. Un revêtement viendra habiller les 180 mètres de la rue : au centre, un enrobé grenailé ; et sur les côtés, des pavés. Le panneau électronique sera déplacé afin de libérer l'espace visuel. Le parc de stationnement situé place du Souvenir français sera réaménagé. La durée du chantier est estimée à cinq mois.



AVANT



PROJET



PROJET : exemple de restauration d'une vitrine

La charte de qualité définira les principes d'aménagements extérieurs.

Entre tradition et modernité, le centre-ville invitera à la flânerie.

Commerçants, acteurs du dynamisme

Les commerçants participent à l'attractivité de la commune. Les terrasses, vitrines et devantures sont le reflet de leurs diversités. Afin de les inviter à poursuivre leurs efforts, la Ville soutient deux initiatives :

- La création d'une charte de qualité. Ce document définira les principes d'aménagements de l'extérieur des commerces, dans le respect de la réglementation. Il visera à préserver le caractère authentique du Pouliguen. Il sortira à l'automne 2011.
- Une aide à la restauration des vitrines et façades commerciales. Elle permettra aux commerçants d'investir dans la qualité de présentation de leurs locaux de vente. La Ville sollicite cette aide auprès de l'État à travers le Fonds d'inter-

vention pour les services, l'artisanat et le commerce (FISAC). Les modalités seront connues en 2012.

Débroussaillage au naturel

La Ville n'utilise plus aucun produit phytosanitaire pour l'entretien de ses espaces verts et de sa voirie. Afin d'aller encore plus loin dans cette démarche, la Ville a choisi de retrouver une méthode simple et originale pour débroussailler : les moutons. Quatre « Landes de Bretagne » ont ainsi élu domicile près du rond-point de l'Europe. L'action des moutons se substituera au travail mécanique et humain, engendrant des économies et limitant les pollutions.



Fleurissement un concours pour embellir sa ville

Cet été, le jury du concours du fleurissement arpentera les jardins des particuliers volontaires à la recherche des plus belles créations. Trois catégories principales sont définies : balcons, pe-

tits et grands jardins, tous visibles de la rue. Les critères de sélection sont basés sur l'aspect général du jardin, son contexte, sur le choix de la palette végétale, et sur l'harmonie des formes et des couleurs. Le prix « Fleurir son pas-de-porte » invite quant à lui les particuliers à planter devant chez eux les espèces qu'ils souhaitent y voir fleurir, et qui s'y adaptent bien. Cette démarche permet d'embellir sa rue, puis à plus grande échelle son quartier et enfin sa commune. Verdict en décembre...

Traitement des chenilles processionnaires



Avant de se glisser sous terre et de devenir des papillons, les chenilles processionnaires évoluent dans les résineux et s'en nourrissent. Afin de protéger son patrimoine arboré, la Ville effectue chaque année un traitement. Le bacille de Thuringe, est une bactérie. Elle paralyse la chenille et entraîne sa mort. Contrairement à un pesticide chimique, cet insecticide biologique ne représente aucun danger pour l'homme et son environnement. Cette année, la pulvérisation ne s'effectuera pas par épandage aérien. Selon la préfecture, le survol des villes en hélicoptère peut en effet s'avérer gênant : les appareils ont tendance à voler bas pour atteindre la cime des arbres. Au Pouliguen, le traitement aura lieu en septembre, à l'aide d'un bras articulé depuis le sol. Il durera deux semaines. Pour en bénéficier, les particuliers peuvent s'inscrire gratuitement avant le vendredi 26 août. L'opération est menée par la Fédération départementale des groupements de défense contre les organismes nuisibles (FDGDON) pour un montant de 12 000 euros.

Inscriptions au 02 40 15 08 07
st@mairie-lepouliguen.fr

Le tri des cartons facilité



Jusqu'à présent, le carton n'était accepté qu'à la déchetterie pendant les horaires d'accueil. Aujourd'hui, les cartons pliés peuvent être déposés avec les journaux-magazines Parking Lebon et Rue de la Plage, dans les conteneurs papiers, dont l'ouverture a été modifiée. Ce nouveau type de réceptacle est mis en place au Pouliguen à titre expérimental par la communauté d'agglomération Cap Atlantique. Le dispositif s'inscrit dans un programme de renouvellement global des points d'apport volontaire de la commune.

En 2010, Cap Atlantique avait enterré les points de la place Maupertuis (près de la poste) et du boulevard Coubertin.

Un « microclimat » sur la presqu'île ?

Cap Atlantique a investi dans une nouvelle station météo implantée à Saillé. Ciblées sur le territoire local, les prévisions sont plus précises. Et les constats de Météo France le confirment : sur la presqu'île, les hivers sont moins froids, la pluviométrie moins importante, et l'ensoleillement plus élevé. La proximité de l'océan induit également des étés moins chauds. L'équipement contribuera à améliorer et renforcer les connaissances des données météorologiques nécessaires aux paludiers et professionnels du tourisme. Il permettra de mieux prévenir les risques météorologiques. Le coût s'élève à 13 000 euros, pris en charge par Cap Atlantique.

Supplément de liens



Au mois de mai, un nouveau réseau est né au Pouliguen. Il réunit déjà une dizaine de bénévoles entourant les personnes âgées parfois isolées. Dans quel objectif ? « *Juste pour le plaisir de la rencontre* » répond le CCAS qui le coordonne. Le service ne se substitue pas aux autres aides (repas, toilette), il se traduit par des visites régulières des bénévoles chez les personnes âgées, à un rythme laissé volontairement libre. Discussions, lecture, jeux, petites promenades peuvent être au programme de ces échanges.

Renseignements auprès du CCAS



Besoin d'un coup de pouce pour la rentrée ?

Le CCAS peut attribuer des aides financières aux apprentis et étudiants. En moyenne, une vingtaine de jeunes en bénéficie chaque année.

Pour les apprentis, l'allocation s'élève à 300 euros. Les jeunes peuvent la recevoir à deux reprises pour chacune des deux années d'apprentissage. Les ressources financières ne sont pas examinées.

Pour les étudiants, c'est une allocation mensuelle qui peut être accordée. Elle est versée à partir de la deuxième année d'études supérieures aux jeunes de moins de 25 ans, rattachés fiscalement au foyer parental.

Le montant est calculé en fonction des ressources et charges de la famille.

Dossiers à retirer auprès du CCAS

Je jardine sans pesticide, et vous ?



Favoriser la biodiversité, préserver la qualité de l'eau, ou encore protéger le sol, sont autant d'arguments pour jardiner sans pesticide.

Depuis 2010, les services municipaux n'utilisent plus aucun produit phytosanitaire dans l'entretien des espaces verts de la commune et de la voirie. Aujourd'hui, les particuliers sont invités à s'associer à cette démarche environnementale en signant la Charte de l'habitant. Cette campagne de sensibilisation vise à inciter les particuliers à prendre des engagements concrets : choisir des plantes locales par exemple, ou en-

core respecter les animaux auxiliaires. Delphine Bobet, se tient à la disposition des futurs signataires : « *La beauté d'un jardin est subjective. Le jardinage demeure avant tout un plaisir, qui ne vise pas la productivité.* ». La Charte de l'habitant est le fruit du travail mené par une soixantaine de particuliers, les élus des communes, le CPIE Loire-Océane et Cap Atlantique.

Pour pratiquer : les ateliers

- Jeudi 7 juillet, 16h : valoriser la biodiversité
- Jeudi 11 août, 10h : le sol, l'eau, le recyclage des matières organiques

Ateliers gratuits, animés par le CPIE Loire-Océane, au jardin de Cramphore.

Renseignements au 02 40 42 31 10

Pour s'engager : la Charte de l'habitant

- Un jeudi sur deux (semaines paires), 10h-12h
- Sur RDV avec Delphine Bobet, au 02 40 15 08 00**

Plus d'infos sur www.cap-atlantique.fr

De génération en génération



La semaine bleue est un événement national dédié aux retraités et aux personnes âgées. Chaque année, la Ville du Pouliguen y participe en organisant des rencontres intergénérationnelles. Le 19 octobre, le Conseil municipal des jeunes, les résidents des maisons de retraite du Pouliguen et du Croisic se retrouveront pour un après-midi placé sous le signe de la danse. Les personnes âgées isolées sont invitées à se joindre à ce rendez-vous convivial. « **À tout âge : acteurs, proches et solidaires** » sera le thème de l'édition 2011.

Inscriptions gratuites auprès du CCAS

CONTACT

CCAS, 17 rue Jules Benoît, au POULIGUEN
02 40 15 08 02 - afsociale@mairie-lepouliguen.fr

Jacques Launay

Notre collègue et ami, Jacques Launay, Conseiller municipal, Subdélégué aux sports et aux affaires scolaires, nous a quittés samedi 18 juin 2011. Il travaillait au sein de l'équipe municipale d'Yves Lainé depuis mars 2008. Une deuxième carrière s'offrait à lui au sein de cette équipe. Jacques s'était investi dans de nombreuses commissions municipales et au sein de Cap Atlantique. Dynamique, disponible et d'une grande gentillesse, il répondait toujours présent.

Né le 7 septembre 1946 à Angers, sa vie professionnelle a été consacrée aux sports. Footballeur semi-professionnel, recruteur, entraîneur de l'équipe du SCO à Angers, fondateur d'un club sportif pour jeunes en réinsertion à Tours puis commercial en vente d'articles de sports. C'est en 2006 que Jacques et Anne-Marie Launay s'installent à Pouliguen.

Yves Lainé, Maire, ainsi que le Conseil municipal, lui ont rendu un dernier hommage lors de ses obsèques, le mardi 21 juin 2011.

Semaine surfée pour les adolescents

Du 16 au 23 juillet, huit adolescents de 12 à 16 ans s'adonneront à leur sport de glisse préféré, sur le spot de Kerhilio, dans le Morbihan.

La Ville organise ce camp surf pour la première année. Deux sessions d'initiation s'étaient tenues à l'automne et au printemps, sur le spot de la Govelle. Ce camp estival vient parachever et compléter l'apprentissage. Les ados pourront aussi s'essayer au char à voile, au tennis, et au VTT. Ils seront hébergés en camping. La Ville a souhaité que le tarif soit modéré pour cette escapade. Fixé à 200 euros par jeune, le montant a pu être en partie supporté par le Centre communal d'action sociale (CCAS) pour les familles en difficulté financière.



pointinfojeunesse@mairie-lepouliguen.fr

Un Espace jeunes en mode « adaptation »

Cet été, les adolescents de 13 à 17 ans pourront se retrouver dans un espace spécialement imaginé pour eux, par le Conseil municipal des jeunes.

Animations culturelles ou sportives, les adolescents pourront choisir de développer leurs activi-

tés favorites. Chaque semaine, une soirée à thème viendra créer l'événement.

L'espace jeunes sera ouvert du lundi au samedi, de 18h à 22h, et certains après-midis de 14h à 18h. Ces périodes d'accueil pourront être réadaptées en fonction de la demande des adolescents. La création de ce nouveau lieu répond à plusieurs intentions éducatives : développer l'ouverture d'esprit, valoriser le temps libre, favoriser la socialisation et l'accès aux loisirs.

Espace jeunes, local « La Chaloupe », rue des marais
Accueil du 6 juillet au 27 août

Dossier d'inscription disponible sur place et sur www.lepouliguen.fr

Adhésion mensuelle de 5 €

Contact : 02 40 01 54 07 ou 06 61 47 44 29



Pouli'folies : le festival de l'enfance et de la jeunesse

Samedi 10 septembre, les familles ont rendez-vous dans le bois pour fêter la deuxième édition des Pouli'folies.

Des trésors d'animations seront déployés : ateliers maquillage, promenade en poney, piscine de livres, pêche à la ligne, expositions, parcours VTT, stand tatoos, et même élasto-trampoline. L'après-midi se clôturera en chanson dans le Bazarazik de Roger Cactus. De la valse au rap, le trio guitare-accordeon-percussion transportera le jeune public à travers un voyage musical déto-

nant. Les Pouli'folies ont pour objectif de faire découvrir les services dédiés à la jeunesse : relais assistantes maternelles, micro-crèche, multi-accueil, accueil de loisirs, Point information jeunesse, Conseil municipal des jeunes, animation sportive et culturelle. Les parents pourront rencontrer le personnel, s'informer sur le fonctionnement des structures, et dénicher les renseignements concernant le « Pass association », les allocations apprentis et étudiants, et le « Chèque-enfant ».

Pouli'folies – Samedi 10 sept. 14h-18h
Concert Bazarazik, 17h15 - Entrée libre

À l'entrée, les enfants se verront remettre un coupon les encourageant à tester toutes les activités. Un goûter sera offert.

Déplacement de l'accueil périscolaire

Dès la rentrée du 5 septembre, l'accueil périscolaire des élèves de Victor Hugo sera assuré à la Caravelle, juste à côté de l'école. Ce déplacement offrira une plus grande capacité d'accueil, répondant ainsi aux besoins des parents. L'accueil périscolaire des élèves de Paul Lesage est maintenu à « la Chaloupe », près de l'école primaire. Les horaires d'accueil restent identiques : de 7h30 à 9h le matin, puis de 16h30 à 19h le soir.

Vacances d'automne grand écran pour les petits

Chaque année, pendant les vacances d'automne, le festival de cinéma « Rêves d'enfance » est organisé par les salles Pax du Pouliguen et Atlantic de La Turballe. Les tout-petits fréquentant la micro-crèche et le multi-accueil profiteront pleinement de la programmation spécialement dédiée au jeune public. Les enfants de l'Accueil de loisirs participeront également à l'événement : les plus jeunes de 3 à 6 ans s'amuseront avec les techniques de mise en scène, tandis que les plus grands de 7 à 11 ans réaliseront un court-métrage muet.

Vacances d'automne, du lundi 24 au lundi 31 octobre inclus

Accueil de loisirs La Caravelle : 02 40 42 29 08

enfance.lepouliguen@wanadoo.fr

Multi-accueil Les Bigorneaux : 02 40 15 52 52

enfance.bigorneaux@wanadoo.fr

Micro-crèche Les Crevettes : 06 10 67 81 22

crevettes.enfance@mairie-lepouliguen.fr



Et si on chantait ?

La Ville donne le ton et ouvre un nouveau festival entièrement dédié à la voix.

Les vendredi 30 septembre, samedi 1^{er} et dimanche 2 octobre, neuf formations se retrouveront au Pouliguen pour faire découvrir toute la gamme de timbres. Chants contemporains, classiques, grégoriens, chœurs d'enfants, gospel et performance soliste... Les styles seront volontairement hétéroclites pour le plaisir de tous.

PROGRAMME

VENDREDI 30 SEPTEMBRE

Chorale « Les Embruns », 18h-19h, Eglise Saint-Nicolas
Chant contemporain, 20h30-21h30, Salle des fêtes*

SAMEDI 1^{er} OCTOBRE

Concert Isabelle Vajra (chant, piano), 11h-12h, Cinéma Pax*
Concert Gospel, 15h-16h30, Salle des fêtes*
Chant (soprano, piano), 18h-19h, Chapelle Sainte-Anne Saint-Julien*
Chorale contemporaine, 20h30-21h30, Salle des fêtes*

DIMANCHE 2 OCTOBRE

Chorales Farandole (Le Pouliguen) et **Cantadune** (Pornichet), 11h-12h30, Port
Chants grégoriens, 15h-16h, Chapelle Sainte-Anne Saint-Julien*
Chœurs des enfants de la Perverie, 17h-18h, Eglise Saint-Nicolas

*PRATIQUE : Le tarif pour les spectacles donnés à la Salle des fêtes et celui d'Isabelle Vajra au cinéma Pax est fixé à 5 € (gratuit pour les enfants de moins de 10 ans). Les deux concerts qui ont lieu à la Chapelle Sainte-Anne Saint-Julien sont gratuits (samedi et dimanche après-midi). Un ticket d'entrée devra néanmoins être réservé compte tenu du nombre limité de places. Les billets seront disponibles auprès de l'Office de tourisme une quinzaine de jours avant l'événement.

Renseignements au 02 40 42 31 05
 contact@tourisme-lepouliguen.fr

Agenda des expositions

L'Art textile au Pouliguen

par Arttextures
 Du samedi 2 au dimanche 31 juillet,
 10h30-12h30 / 15h-19h, Espace Rex,

Expo de femmes

Pascale Bessol, Delphine Brossaud-Gradeck, Florence Di Martino, Claire Furic, Dominique Lemarié, Lydie Van Den Bussche
 Du samedi 9 au vendredi 15 juillet,
 10h30-12h30 / 15h30-18h30, Salle Marcel Baudry

Images expo

Invité d'honneur : Christian Renaut, artiste, photographe et écrivain
 Invité partenaire : Pierre Boulay, photographe passionné
 Du dimanche 17 au dimanche 31 juillet,
 10h-13h / 15h-19h, Salle Marcel Baudry

Fortunes de mer

par Les Greniers de la Mémoire
 Du jeudi 4 au mercredi 31 août,
 10h30-12h30 / 15h-18h30, Salle Marcel Baudry

L'Art au gré des chapelles

Par l'Association pour la promotion de l'art et des artistes (AP2A), et Cap Atlantique. Ce projet artistique et culturel, axé sur la rencontre entre l'art contemporain et le patrimoine religieux, offre une magnifique opportunité de (re)découvrir le plus ancien monument du Pouliguen : la Chapelle Sainte-Anne Saint-Julien. Cette année, Marie-Luce Ferréol exposera ses toiles.
 Du vendredi 2 septembre au dimanche 2 octobre, 14h30-18h30, Chapelle Sainte-Anne Saint-Julien.



S'évader avec « Lecture à Nau Plage »

Entre deux baignades ou deux bains de soleil, pourquoi ne pas croquer quelques bons mots ? Tout l'été, l'association « Le sel des mots » s'installe sur la plage du Nau et dé-

voile sa bibliothèque. La « Cabane à lire » propose une sélection de plus de 300 ouvrages publiés par des maisons d'édition indépendantes. Une lectrice passionnée accompagnera parents, adolescents et enfants dans leurs recherches de la perle rare. Des transats, des parasols, des livres, et l'évasion au fil des pages peut commencer...

Du 1^{er} juillet au 31 août,
 15h-19h, Plage du Nau,
 devant l'Hôtel de Ville
 Accès libre



Grands amateurs de piano : les récitals d'été

Ils sont avocats, étudiants, médecins, employés ou ingénieurs. Ils sont amateurs de haut niveau, de « grands amateurs ». Pour la deuxième année, la Ville accueillera quatre d'entre eux, parmi les meilleurs, pour quatre récitals exceptionnels.

Ils sont les lauréats et finalistes du Concours international des grands amateurs de piano*. Ils interpréteront Liapounov, Godowsky, Debussy, Messiaen, Franck, Chopin, Grieg, Bach, Liszt :

PROGRAMME

SAMEDI 16 JUILLET

Michaël Cheung (Canada)
 finaliste 2010

SAMEDI 30 JUILLET

Thierry Goldwaser (France)
 lauréat 2005

SAMEDI 13 AOÛT

Loïc Lafontaine (France)
 lauréat 2010

SAMEDI 27 AOÛT

Romain Coharde (France)
 finaliste 2010

PRATIQUE : Les récitals débutent à 19h30, à la Chapelle Sainte-Anne Saint-Julien. Les billets d'entrée sont gratuits. Ils sont à retirer auprès de l'Office du tourisme une quinzaine de jours avant chaque date, dans la limite des places disponibles.

*Plus d'informations sur le Concours international des grands amateurs de piano sur :

www.pianoamateurs.com



Le Conseil Municipal est représentatif de tous les habitants et il serait normal que les élus de tous bords puissent travailler ensemble sur les dossiers qui engagent l'avenir de notre commune. C'est le souhait des Pouliguennais, et le nôtre, et nous ne sommes plus seuls, désormais, parmi les Conseillers Municipaux à regretter être systématiquement consultés ... lorsque les décisions sont déjà prises.

Les classes ferment au Pouliguen. Il faut un projet d'envergure comme celui des Portes Korriganes pour que les jeunes puissent vivre et rester au Pouliguen, il faut refuser le fatalisme ambiant : Le Pouliguen est attractif, les jeunes veulent s'y établir et des solutions doivent leur être proposées, des engagements tenus. Aujourd'hui le dossier est enlisé, sans vision claire et de nouvelles études sont commandées, sans réelle volonté d'agir.

Débattre des priorités et les chiffrer précisément. A quoi servent toutes ces études si ni les délais, ni les coûts ne sont tenus ? Le projet des halles a explosé de 40 % en mai, avant d'augmenter à nouveau dans des proportions inquiétantes en juin ! Nous avons voté ce projet initial avec un coût et un financement qui n'ont plus rien à voir avec la situation actuelle. Comment peut-on arriver à de tels dérapages ? Avec ces nouvelles données, s'agissait-il vraiment d'une priorité ? Les élus d'opposition ne sont plus seuls à en douter.

Mieux prévoir. L'achat du bâtiment « Point P » (345 000 € en mars 2011) n'avait pas été anticipé, ni vis-à-vis de l'entreprise, ni quant au devenir du terrain : qu'importe, on repaiera une étude ! Un boulodrome est annoncé à l'occasion d'une opportunité de subvention : où en est-on ? L'engagement à réhabiliter les orgues ? Mis au budget 2010 et disparu en 2011. Les travaux votés sont réalisés avec un ou parfois deux ans de retard.

Quant à la quote-part de la commune pour le financement de la réfection des berges (plusieurs millions d'euros), elle n'a fait l'objet d'aucune prospective, d'aucune annonce lors des débats budgétaires. Autant de dossiers (et bien d'autres) où il aurait mieux valu être associés dès le départ, donner toutes les informations et pouvoir travailler tous ensemble.

Mieux financer. Certaines communes se débrouillent mieux que d'autres pour trouver des financements et alléger ainsi la facture des contribuables. Le Pouliguen n'en fait plus partie. L'opposition a fait dans le passé de nombreuses propositions en ce sens (FCTVA, Taxe SRU, Halles, intérêt communautaire...) mais - alors que les faits nous donnaient raison - la polémique l'emportait sur le dialogue. Que faire ? Dans ce domaine aussi, Le Pouliguen s'endort.

La Com'. Le recrutement d'un chargé de communication avait suscité un tel émoi en 2010 qu'il avait été annulé. L'embauche s'est faite en toute discrétion en 2011 : ce n'était pas une priorité pour nous, et mieux vaut réaliser des travaux indispensables qu'utiliser l'argent pour financer un service qui expliquera pourquoi ce n'est pas fait. A l'inverse, le service accueil jugé inutile par Mr LAINÉ a (enfin) été rétabli.

Dans tous les dossiers en cours, les préoccupations des Pouliguennais, leurs inquiétudes et leurs attentes (commerces riverains du marché, habitants de la Minoterie pour les berges, ...) ne sont pas suffisamment écoutées. Les réunions de quartier ne remplissent plus leur rôle.

Dans ce contexte difficile, les élus d'opposition restent une force de propositions, relayent et défendent les intérêts de tous les Pouliguennais.

Ils restent à votre disposition et vous informent sur le site : www.lepouliguen.info par lequel vous pouvez les contacter.

Bruits : rappel de la réglementation estivale

En raison du classement touristique et balnéaire de la commune, et de la densité de population résidente, des dispositions sont prises afin de limiter les nuisances sonores.

Entre le 1^{er} juillet et le 31 août :
les travaux et chantiers sont interdits.

Entre le 1^{er} et le 30 juin, puis entre le 1^{er} et le 15 septembre :
les travaux bruyants sont interdits entre 18h et 8h, ainsi que les dimanches et jours fériés.

Les travaux de bricolage ou de jardinage susceptibles de causer une gêne pour le voisinage (tondeuses, bétonnières, perceuses, etc.) sont interdits les dimanches et jours fériés, de 19h à 9h et de 12h à 15h, les autres jours de 20h à 8h.



NAISSANCES

CHELLET Noan 19/11/2010
LODAY Anaëlle 17/12/2010
JIPLHÉ Timson 29/12/2010
BORGHESI Ilario 13/01/2011
LE BRUN Evan 27/02/2011
POPINEAU Kellya 01/03/2011
TRIBOUILLE-BONNIER Elise 19/05/2011
BROUSSARD Léa 31/05/2011
PARIS SAMZUN Jacques 31/05/2011
LEBBE Alice 03/06/2011
LEBBE Arthur 03/06/2011
BOISNARD Lina 23/06/2011

MARIAGES

BONAMY Arnaud & ECOMARD Tiphaine 12/01/2011
GUIHARD Nicolas & ROUSSEL Fabienne 05/03/2011
JANAU Alain & JAN-KERGUISTEL Brigitte 05/03/2011
PESNEAU Corentin & CHARRIER Bénédicte 14/05/2011
EBEL David & ARÉTHUSE Nathalie 27/05/2011
VOLKOFF Alexandre & BAILLE Caroline 28/05/2011
BELLEC Ronan & BOUYER Marine 03/06/2011
PIGEON Frédéric & TARDIFF Sandrine 10/06/2011
GAUTIER Arnaud & Olga ZLATIEV 17/06/2011
DAPPOIGNY Laurent & CHANAUD Maud 18/06/2011
BOUCHEZ Nicolas & BAUX Isabelle 18/06/2011
GLOMOT Morgan & AIRAUD Caroline 20/06/2011
DELOURME Xavier & STIL Julie 25/06/2011
DELAFON Jonathan & HOUSSAIN Olivia 25/06/2011
MIGNOT Vincent & LEVESQUE Marine 02/07/2011
BOTTINE Philippe & BRETAUDEAU Elodie 02/07/2011
LEFEBVRE François & SUAUD Estelle 02/07/2011

DÉCÈS

FORTIN Anaïse épouse ADAM	19/11/2010	82 ans
GOURAUD-VOISIN Donatien	08/12/2010	88 ans
THEBAUDEAU Michel	11/12/2010	76 ans
CHESNARD de SORBAY Jacques	01/12/2010	78 ans
HAINQUE André	17/12/2010	88 ans
DUPUIS Thérèse épouse GAUCHET	20/12/2010	73ans
PLISSONNEAU Marcelle veuve VALLEAU	25/12/2010	94 ans
DABOUT Brigitte célibataire	26/12/2010	56 ans
BÉCHU Simone célibataire	24/12/2010	88 ans
LESPARRE Denise veuve CLÉMENCE	28/12/2010	87 ans
LOUIN Marcelle veuve RAGOT	03/10/2011	85 ans
SIMOT Gaby veuve MARTAINNEVILLE	03/01/2011	89 ans
PELTIER Yvette veuve BERTHON	09/01/2011	88 ans
AMBRA Pascal	06/01/2011	86 ans
LEMBREZ Roger	10/01/2011	90 ans
LE MOAL Suzanne veuve CAVALIN	16/01/2011	88 ans
PEAUDECERF Joël	17/01/2011	76 ans
COTTIER Paulette veuve BONENFANT	04/02/2011	88 ans
REVERDY Jeanne veuve LEROY	08/02/2011	93 ans
HERVÉ Marie veuve CHAPLEAU	14/02/2011	96 ans
VINATIER Guy	12/02/2011	92 ans
LACROIX Madeleine veuve ROUX	21/02/2011	96 ans
GICQUIAUD Suzanne veuve AUDRAIN	02/03/2011	96 ans
THORAVAL Yannick	03/03/2011	49 ans
LOUDINOT Jeanne veuve OUPERT	23/03/2011	101 ans
BERTHELLOT Madeleine épouse ROSEBAN	31/03/2011	89 ans
JOFFREAU Suzanne divorcée LASHERNES	30/03/2011	93 ans
MARTIN Michel	01/04/2011	59 ans
NOUSSAT Gilbert	04/04/2011	90 ans
COUPRIE Jean-Pierre	05/04/2011	64 ans
BLAL BEN MOHAMED Milouda	09/04/2011	72 ans
ROZEC Michel	09/04/2011	82 ans
LOYER Léone veuve GSTALTER	24/04/2011	89 ans
PERSOHN Albert	25/04/2011	86 ans
VIAUD Monique célibataire	25/04/2011	86 ans
FOUCON Madeleine veuve HUSSON	05/05/2011	97 ans
LESCALLIER Lucien	10/05/2011	71 ans
HAMON Simone veuve JAN	09/05/2011	92 ans
PENVERNE Yvonne divorcée DAVINROY	11/05/2011	90 ans
NOUZILLEAU Jacques	14/05/2011	83 ans
BLANQUART Andrée veuve DIGUE	22/05/2011	85 ans
BRÉNUGAT Marie veuve PORGROULT	01/06/2011	97 ans
PISSON Hélène veuve BEILLERAULT	06/06/2011	79 ans
HOUARNÉ Antoinette divorcée GERMAIN	09/06/2011	69 ans
LAUNAY dit CALAIS Jacques	18/06/2011	64 ans
TROUFFLARD Marcel	26/06/2011	80 ans



Mobilisation pour le téléthon

Chaque premier week-end de décembre, l'Association française contre les myopathies (AFM) organise le Téléthon. Les dons récoltés permettent de soutenir la recherche sur les maladies génétiques. Au total, 6 000 à 8 000 maladies rares sont recensées et 3 millions de personnes sont touchées en France. Pour la première année, les associations pouliguennaises, culturelles et sportives, se mobilisent. Solidaires, elles participeront à l'événement à la fois festif et généreux. La Cellule locale coordonne la manifestation avec les associations batziennes afin de fédérer les énergies des deux communes.

Cellule de coordination locale :
06 80 05 48 61 (Claude Robinet)
Pour faire un don en ligne : www.telethon.fr

Associez-vous !

Avec près de 100 associations culturelles, sportives et pluridisciplinaires, la commune bénéficie d'un tissu associatif particulièrement riche.

Tous les deux ans, le forum des associations les réunit pour mieux les faire connaître auprès du grand public. Espace de rencontres entre bénévoles, futurs adhérents, membres actifs et impliqués, le forum possède ce grain de sel qui rend le rendez-vous toujours sympathique. Cette année, le forum aura lieu les 17 et 18 septembre. Lors de la dernière édition, en 2009, le forum avait attiré 500 visiteurs.

SAMEDI 17 SEPTEMBRE, 10h-19h
DIMANCHE 18 SEPTEMBRE, 10h-17h
Salle des fêtes, entrée libre



La fanfare de Kisslegg réunit 80 musiciens dont la moyenne d'âge se situe aux alentours de 28 ans. Chaque année, la fanfare donne une cinquantaine de concerts et répète plus d'une soixantaine de fois. Cet été, 45 membres feront le déplacement jusqu'au Pouliguen.

10^{ème} fête de la bière

Les Villes du Pouliguen et de Kisslegg (Allemagne) sont jumelées depuis 33 ans. En bonnes amies, les deux communes se rendent visite régulièrement. Cette année, nos voisins d'Outre-Rhin rejoindront Le Pouliguen mi-août. Le samedi 13, le bagad de la Presqu'île et la fanfare de Kisslegg défilent ensemble depuis la mairie jusqu'au bois, en passant par le port. Dans le bois, le concert se poursuivra en soirée.

Le dimanche 14, la dixième fête de la bière se déroulera dans le bois. Elle célébrera « Farny », la bière blonde produite à Kisslegg, composée d'ingrédients naturels et sans conservateur. Des spécialités bretonnes et allemandes s'inscriront également au menu.

SAMEDI 13 AOÛT,
20h30 : défilé bagad et fanfare
(mairie-port-bois), puis concert dans le bois

DIMANCHE 14 AOÛT,
à partir de 11h30 : fête de la bière dans le bois – entrée libre

Les informations de la mairie et vous . . .

Soucieuse d'améliorer l'information qu'elle vous apporte, la Ville du Pouliguen vous interroge. Vous avez la parole en complétant ce questionnaire soit sur papier, à déposer auprès des services municipaux, soit sur internet à l'adresse suivante : www.lepouliguen.fr

Toutes les réponses seront traitées de manière anonyme. Les résultats seront exclusivement utilisés par le service communication de la mairie afin d'améliorer l'information municipale.

EN GÉNÉRAL

1 Quel(s) moyen(s) utilisez-vous pour vous tenir informé de l'actualité pouliguennaise :

- Le bulletin municipal
- Le site internet
- L'affichage
- Les panneaux lumineux
- Les dépliants d'informations
- La presse locale
- Vos relations personnelles
- Autre.....

2 Comment jugez-vous ces moyens ?

	Bulletin municipal	Site internet	Affichage	Panneaux lumineux	Dépliants d'informations
Très satisfaisant					
Satisfaisant					
Peu satisfaisant					
Pas satisfaisant					
Ne se prononce pas, ne sait pas					

3 Souhaiteriez-vous voir étendue la communication sur d'autres supports ?

- OUI
- NON

4 Si oui, lesquels ?

- Guides thématiques
- Newsletter
- Autre.....

5 Identifiez-vous l'information municipale ?

- Oui certainement
- Oui, plutôt
- Non, pas vraiment
- Non, pas du tout
- Ne se prononce pas, ne sait pas



LE BULLETIN MUNICIPAL

- Le bulletin municipal vous est-il distribué chaque semestre dans votre boîte aux lettres ?
 OUI NON
- Le bulletin municipal « Le Pouliguen mag' » est un semestriel. Souhaiteriez-vous voir évoluer sa périodicité ?
 OUI NON
- Si oui, à quelle fréquence ?
 Mensuelle Trimestrielle Annuelle
- Etes-vous satisfait de la lisibilité en général (mise en page des titres, des informations pratiques, des photos, etc.) ?
 Très satisfait Plutôt satisfait Plutôt pas satisfait Pas du tout satisfait Ne se prononce pas, ne sait pas
- Aviez-vous remarqué que le bulletin était édité sous le label Imprim'vert avec des produits propres et des encres végétales ?
 OUI NON
- Trouvez-vous l'initiative intéressante ?
 OUI NON Ne se prononce pas, ne sait pas
- Selon vous, quelles informations manquent dans le magazine ?

LE SITE INTERNET

- Possédez-vous un accès à internet ?
 Au domicile Au travail Aucun accès
- Consultez-vous le site de la mairie ?
 OUI NON
- Si oui, à quelle fréquence le consultez-vous ?
 1 fois/jour Plusieurs fois/jour 1 fois/semaine Plusieurs fois/semaine
 1 fois/mois au moins 1 fois par an tout au plus Jamais
- Etes-vous satisfait :
 - de la navigation générale dans le site ?
 Très satisfait Plutôt satisfait Plutôt pas satisfait Pas du tout satisfait Ne se prononce pas, ne sait pas
 - des rubriques proposées ?
 Très satisfait Plutôt satisfait Plutôt pas satisfait Pas du tout satisfait Ne se prononce pas, ne sait pas
 - de l'apparence générale du site ?
 Très satisfait Plutôt satisfait Plutôt pas satisfait Pas du tout satisfait Ne se prononce pas, ne sait pas
- Quelles informations manquent sur le site internet ?

ET VOUS ?

- Vous êtes :
 Une femme Un homme
- A quelle tranche d'âge appartenez-vous ?
 Moins de 25 ans 25 à 34 ans 35 à 49 ans 50 à 64 ans 65 ans ou plus
- Avez-vous d'autres remarques ou suggestions ?

L'AGENDA DU POULIGUEN



Les Soirées du bois



Fête Bretonne



Port en fête



Tournoi de Beach-volley



Braderie



Feu d'artifice

Les Mercredis musicaux

Les 6, 13 et 27 juillet
Les 3, 10, 17, 24 août
21h, Eglise Saint-Nicolas

Les Soirées du bois

Concerts de groupes folkloriques organisés par le Comité municipal des fêtes
Les 8, 9, 19, 26 juillet
Les 2, 6, 16, 19, 23 et 25 août
21h

Beach soccer

3^e challenge régional : le 9 juillet.
Plage du Nau

Bourse à la carte postale

Le 10 juillet et le 7 août
Salle du foyer

Cirques

Les 13 et 30 juillet
Spectacle de marionnettes « Klissing Auguste », le 20 juillet, place des Cirques
Les 2 et 17 août
Spectacle « Bravo les clowns », le 12 août, Bôles de Goustan
Bôles de Goustan

Feu d'artifice

Le 13 juillet, 23h, plage du Nau

Bal avec l'orchestre « TOTEM »

Le 14 juillet, 21h, dans le Bois

Stage de cirque

Organisé par l'association Farandole
Du 25 au 29 juillet
Salle du camping des Mouettes (50 euros le stage)

Tournoi de bridge

Par le Bridge Club Pouliguennais, au profit du CCAS
Le 20 juillet

Les Voiles de légendes

Organisées par le Yacht Club de La Baule
Du 21 au 24 juillet

Fête bretonne

Du 22 au 24 juillet
Sur le port et en centre-ville

Port en fête

Samedi 30 juillet

Tournoi de Beach-volley

Le 31 juillet et le 14 août
Plage du Nau

Aérodrome

Portes ouvertes du musée aéronautique de la Presqu'île Côte d'Amour
Les 6 et 7 août

Braderie

Organisée par l'Union des artisans et commerçants du Pouliguen
Le 18 août
Centre-ville, port, promenade

Vente de livres

Organisée par le Comité catholique contre la faim
Le 18 août
9h - 18h, Salle Saint-Joseph

Vide-grenier

Le 18 septembre
Maison d'accueil pour personnes âgées (MAPA) Poull Gwenn
Inscriptions au 02 40 62 30 30 avant le 9 septembre (10 euros les 3 mètres linéaires)

Thé dansant

Le 20 novembre
15h-17h30, MAPA Poull Gwenn
Inscriptions au 02 40 70 24 22 avant le 16 novembre (heures de repas)



L'Océan pour décor...

BULLETIN
INFORMATIONS MUNICIPALES

N° 08



Le Pouliguen
Mairie de Pouliguen

Bon été au Pouliguen !

Mairie

17 rue Jules Benoît

44510 LE POULIGUEN

02 40 15 08 00

www.lepouliguen.fr

(site officiel du Pouliguen)

mairie@mairie-lepouliguen.fr



ÉTÉ 2011